

A

Département du Var

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de TOULON

Canton de ST CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2021- 8

Nombre de Membres 13

Séance du 24 mars 2021

En exercice : 13

Présents : 10

Exprimés : 11

Représenté : 1

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre mars,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER
Réuni à l'Espace Provence – 14 Boulevard Jean Jaurès, sur la convocation
et sous la présidence de Monsieur le Président

OBJET :

Etaient présents : MM BARTHÉLEMY – BAIXE
MMES– COURTIER - DUVAL- GUIROU – MANOUKIAN – NEVIERE - ORSINI –
SAMAT – TROGNO

**COMPTE DE GESTION
2020
RESIDENCE
AUTONOMIE LA
FALQUETTE**

Etaient excusées : MMES ALIMI ET SCARSO

Etait représentée : MME de PISSY (procuration à MME ORSINI)

Assistent : MMES GALLERON, directrice du C.C.A.S., CONI, Directrice de
la résidence autonomie

Après examen du Compte de Gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal pour
l'exercice 2020,

Le Conseil d'Administration, au vu de celui-ci et après échange de vues,

Constata la concordance des écritures entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion
2020 de la Résidence Autonomie La Falquette,

Approuve donc à l'unanimité ce dernier document.

Les Jour, Mois et An susdits

Pour Extrait Conforme
La Vice Présidente du C.C.A.S.

Signature électronique

Pascale GUIROU